

CENTRE AQUATIQUE.

Choisissez son nom !

La Communauté de communes vous invite à participer au choix du nom de votre nouveau centre aquatique.

Jetez-vous à l'eau et votez pour un des trois noms suivants :

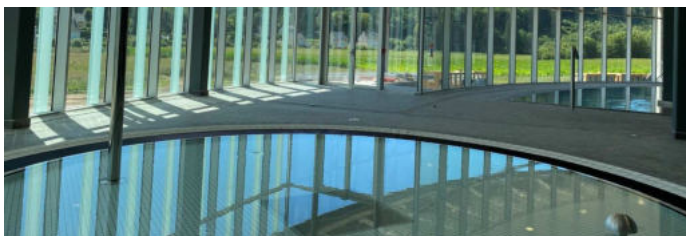
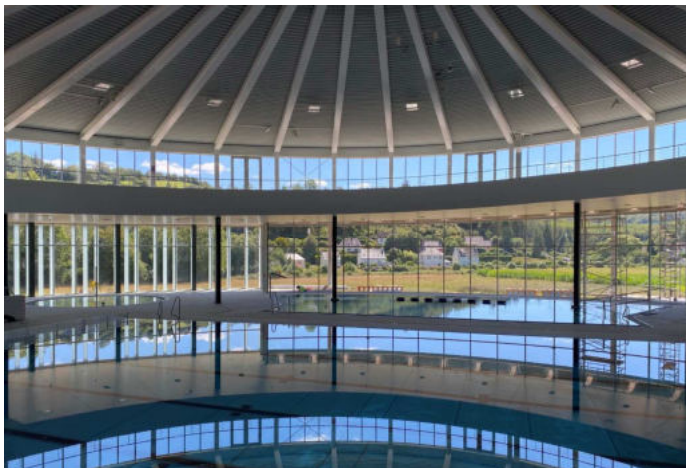
- Les Bassins de l'Aulne
- Le Cosm'o
- Le Cosm'eau

Quelques explications

- Les Bassins de l'Aulne :
 - Référence au lieu : la halle du bassin
 - Référence au territoire
 - L'association des deux idées : forme + un nom qualifiant pour un lieu unique
- Le Cosm'o et Le Cosm'eau :
 - La lettre O joue avec sa double consonance : O et eau
 - Le cosmo est synonyme d'univers, ici l'univers de l'eau
 - Un nom qui fait écho au plafond rayonnant de la halle : une invitation au rêve par sa référence aux étoiles, aux planètes.

Votez !

Pour voter, rendez-vous sur le site internet ou la page facebook de la CCPCP. Notez que la signature et la signalétique seront aussi indiquées en breton.



BACS JAUNES.

Une solution pour éviter les envols.

Les jours de grands vents, il est fréquent de voir des bacs jaunes, ainsi que leurs contenus, renversés sur la voie publique. Pour résoudre cette problématique, la CCPCP propose à ses habitants l'installation d'un élastique (un par foyer) qui permettra de maintenir le couvercle du bac jaune fermé !

Attention, ce dispositif ne concerne que les bacs jaunes puisque les déchets recyclables doivent être déposés en vrac dans ce bac. L'élastique est à installer par vos soins sur le coin avant droit du bac, à une distance de 15 cm, afin que les fixations ne soient pas cassées lors de la levée. Il doit être attaché uniquement les jours de grand vent afin d'éviter les manipulations supplémentaires aux agents de collecte lorsque ceci n'est pas nécessaire. Cet équipement est disponible au prix de 4 € (envoi compris). Pour vous procurer ce kit, connectez-vous à ccpcp.bzh pour y trouver le formulaire en ligne. Une version papier est également disponible en mairie.

CENTRE DE VACCINATION.

Rappels importants.

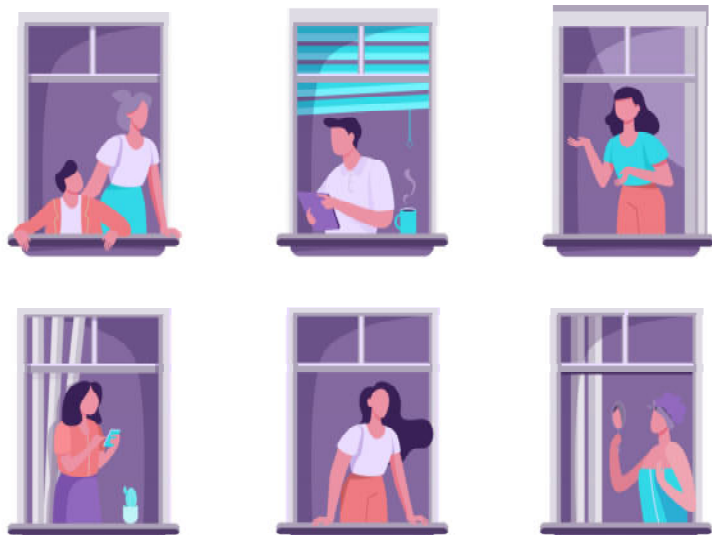
- La vaccination se fait uniquement sur rendez-vous.
- Pour prendre votre rendez-vous : téléphonez au 02 57 18 00 61 ou connectez-vous à Doctolib.fr.
- Ne vous déplacez pas à l'espace Coatigrac'h ou en mairie car aucun rendez-vous ne peut être pris sur place.

ECOLE DE MUSIQUE.

Elle reste ouverte !

Suite aux nouvelles décisions gouvernementales et au décret concernant la mise en place d'un couvre-feu, l'école municipale de musique peut rester ouverte ! Cependant, les professeurs sont dans l'obligation d'arrêter les cours dès 18 h. L'école peut transmettre, aux élèves qui le souhaitent, une attestation de fin de cours à 18 h.

Pour le moment, les cours pour adultes se poursuivront toujours en distanciel. N'hésitez pas à contacter secrétariat et professeurs de l'école de musique si vous avez la moindre question.



AIDE AU LOGEMENT. Du nouveau en 2021.

Depuis le 1^{er} janvier :

- La CAF prend en compte vos revenus sur les 12 derniers mois et non plus sur les 24 derniers.
- Vous n'avez aucune démarche à effectuer si vous touchez déjà une aide au logement
- Si vous êtes nouveau bénéficiaire, vous faites votre demande d'aide en ligne et la CAF récupère vos ressources.

DÉCHÈTERIES. Modification des horaires.

À compter du mardi 19 janvier, en raison du couvre-feu actuellement en vigueur, les déchèteries de la CCPCP seront fermées à partir de 17 h 15 et ce jusqu'à nouvel ordre.

PISCINE DE RODAVEN. Remboursement des cartes 10 entrées.

Cette semaine, des permanences au centre aquatique sont prévues dans le cadre des remboursements des cartes 10 entrées de la piscine municipale de Rodaven à Châteaulin (fermée définitivement en mars 2020).



- Lundi 25 janvier de 14 h à 17 h
- Mardi 26 janvier de 9 h à 12 h
- Mercredi 27 janvier de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h
- Jeudi 28 janvier de 9 h à 12 h
- Vendredi 29 janvier de 14 h à 17 h
- Samedi 30 janvier de 9 h à 12 h

Apporter votre RIB et votre carte de 10 entrées. Vous serez remboursé (par virement du Trésor public) au prorata des entrées restantes.

À noter que les cartes datées avant le 01/01/19 ne seront pas prises en compte.

Renseignements uniquement au 02 98 86 06 55.

info
jeunes
Explorer les Possibles

Besoin d'un·e
BABY-SITTER ?



PLYBEN
CHATEAULIN
PORZAY

polysonnance
ASSOCIATION

Infos & contact

02 98 86 13 11 / 06 40 05 45 42

pij@polysonnance.org

REJOIGNEZ NOUS SUR...

facebook

LinkedIn

CCPleybenChateaulinPorzay

PLYBEN
CHATEAULIN
PORZAY
Communauté de communes

BIBLIOTHÈQUE. Modification des horaires.



En raison du couvre-feu entré en vigueur le samedi 16 janvier, la bibliothèque Perrine-de-Grissac modifie ses horaires d'ouverture et ce jusqu'à nouvel ordre.

Elle sera ouverte le :

- Mardi de 14 h à 17 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 50
- Jeudi de 14 h à 17 h 30
- Vendredi de 14 h à 17 h 50
- Samedi de 10 h à 12 h 30

Les responsables des associations, ainsi que les nouveaux commerçants et artisans, qui souhaitent utiliser le Kastellin hebdo pour faire connaître leurs activités ou annoncer leurs manifestations sont invités à transmettre un texte de présentation 10 jours au plus tard avant la parution à communication@chateaulin.fr

Pour recevoir le Kastellin Hebdo dans votre boîte mail chaque vendredi, inscrivez-vous à communication@chateaulin.fr

www.chateaulin.fr - Suivez-nous sur Facebook !